SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

FACE AU BLOCAGE PATRONAL, MOBILISONS-NOUS !

RENDEZ-VOUS LE
VENDREDI 20 FÉVRIER de 8h30 à 10h00

à PARIS devant le 100 rue de la Folie-Méricourt - 75011 Paris
(M° République ou Oberkampf)

Face aux difficultés de la négociation avec les organisations patronales qui se retranchent derrière la crise de l'emploi que traverse actuellement le secteur de la Production de films d'animation pour freiner sur les avancées sociales dont elle n'a pourtant jamais été prodigue, même en période de croissance,

le SNTPCT appelle les travailleur·euses du film d'animation et des effets visuels numériques à se rassembler devant AnimFrance (Paris), Magelis (Angoulême), la Cartoucherie (Valence) et CITIA (Annecy).

Depuis la signature de la Convention collective de la production de films d'animation, les salaires minima n'ont cessé de s'éroder par rapport à l'augmentation du coût de la vie. Depuis 2007 la revendication constante du SNTPCT est, en préalable, le rattrapage de cette érosion.

Notamment lors de la dernière CPPNI (négociation entre syndicats de producteur·ices et syndicats de salarié·es), le SNTPCT demandait 10,5% d'augmentation (faisant l'unité syndicale sur cette proposition soutenue par le SIPMCS-CNT, et la F3C-CFDT).

Considérant cette demande comme "déraisonnable", les syndicats de producteurs campent sur leur refus et ne proposent que de maigres augmentations qui laissent ce décrochage s'aggraver, présentant leur contre-proposition de 1% comme un effort de leur part compte tenu de la crise actuelle.

Les travailleur.euses de ce secteur ne veulent plus se contenter de ces miettes.

Aux yeux des syndicats de producteurs, les négociations, dans le climat actuel, c'est : nous proposons, ils refusent :

- **Les 11 jours fériés chômés :** malgré une pétition rassemblant plus de 2 800 signatures : fin de non recevoir - alors qu'il s'agit en réalité de donner les mêmes droits à toutes et tous les salarié·es.

- **Le télétravail :** même s'ils reprennent la base de notre texte, sa réversibilité se ferait en un mois et sans frais. Quand on sait la difficulté de se loger quand on est intermittent, et la tension existante sur le marché locatif, autant dire que cette proposition en mettra plus d'un dans la difficulté.

- **L'IA Générative et son encadrement**, le patronat tergiverse en se défaussant de sa responsabilité sur le CNC. Ce même CNC qui a demandé aux partenaires sociaux d'aboutir à un accord, ne pouvant se substituer à eux.

- **La refonte et la revalorisation de la grille des fonctions et des salaires minima** afférents, pour passer de 45 minimas salariaux différents à 7, pour simplifier et égaliser les niveaux de salaires en fonction des compétences et des responsabilités : le patronat annonce son intention de ne rien changer à l'architecture actuelle et de simplifier dans la limite de 22 niveaux.

- **Supprimer les faux assistant·es de la grille des fonctions**, qui n'ont été institués que pour tirer les salaires des moins expérimenté·es vers le bas et participent grandement à la précarisation de nos emplois : toujours en suspens, malgré les abus qui se multiplient.

Face à cette mauvaise volonté patronale, faute d'être entendu et de pouvoir négocier sur la base de propositions sourcées et concrètes,

le SNTPCT appelle à la mobilisation des travailleur·euses, et a informé les syndicats de producteur·ices lors de la dernière CPPNI qu'elle ne nous laissait pas d'autre choix que l'action !

Faisons valoir notre détermination à obtenir l'amélioration de nos conditions de salaire et de travail.

Toutes et tous, rassemblons-nous le 20 février 2025 !

LES RENDEZ-VOUS :

- PARIS : AnimFrance, 100 Rue de la Folie Méricourt 75011 Paris
- ANGOULÊME : Magélis, 3 Rue de la Charente, 16000 Angoulême
- VALENCE : La Cartoucherie 33 rue de Chony 26500 Bourg-Lès-Valence
- ANNECY : CITIA 18 avenue du Trésum, 74000 Annecy

VENEZ FAIRE DU BRUIT !

ANIMATION



Petit déjeuner avant d'aller au travail !

MOBILISATION matinale :

20 Février 2026

FACE AU BLOCAGE PATRONAL MOBILISONS-NOUS !

Nos demandes :

Rattrapage des salaires de 10,5%,
Jours fériés,
Fin des faux assistants,
Fin des tests non rémunérés
...

- PARIS
- ANNECY
- VALENCE
- ANGOULÊME

RDV 8H30 - 10H

SNTPCT

PARIS - AnimFrance, 100 rue de la Folie Méricourt 75011

ANGOULEME - Magélis, 3 rue de la Charente 16000

VALENCE - La Cartoucherie, 33 rue de Chony 26500

ANNECY - CITIA, 18 avenue du Trésum 74000

RDV 8H30 - 10H

20 FÉVRIER 2026



SNTPCT